

ANNEXE 1

LE RESEAU DES CANAUX ET MOULINS

Caractéristiques:

Il s'agit d'un ensemble bâti et paysager longeant le parcours du ruisseau des moulins et du rec de la Françoise, incluant les anciens moulins, les ouvrages d'art, les alignements de grands arbres et la végétation spécifique des rives, ainsi que les chemins les longeant.

Les canaux participent à la structuration et à la lecture du paysage et offrent une promenade agréable entre la colline Saint-Martin et la ville. Mais ce patrimoine fragile tend à disparaître.

Une étude d'ensemble devrait être menée dans le but de repérer et recenser les éléments encore existants et d'en établir un diagnostic. Ce travail permettrait à la suite d'établir un programme de remise en état et de mise en valeur de ce patrimoine spécifique.

Cette étude devrait intégrer les recommandations ci-après :

1- protéger les ensembles bâtis

- repérer et préserver les vestiges des anciens moulins, les ponts et les ouvrages hydrauliques,
- entretenir et restaurer ces édifices en respectant les préconisations générales du Chapitre III: *"Entretien et restauration des constructions existantes"*,

2- renforcer l'accompagnement végétal des rives

- protéger les alignements d'arbres, généralement des platanes, le long des ruisseaux,
- renforcer l'accompagnement végétal des rives par des plantations adaptées au milieu aquatique,
- interdire le cimentage des berges et les clôtures en dur; limiter la ht des murets à 50 cm.

3- préserver les cheminements

- préserver ou rouvrir les cheminements sur les rives des ruisseaux,
- interdire la construction publique ou privée dans une bande de 5 m par rapport à l'axe des ruisseaux, et décourager les tentatives d'appropriation des berges par les riverains.

4- mettre en valeur le réseau des canaux

- étudier un projet global de mise en valeur des canaux et des moulins, avec la création de cheminements traités et signalisés.

